

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BTS.A ACSE – BTS.A DATR

DOCUMENTS A RENSEIGNER ET A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

Dossier d'inscription

à joindre : attestation d'assurance scolaire

copie de la pièce d'identité recto-verso

exéat ou attestation de fin de scolarité pour les nouveaux inscrits (à demander auprès de l'établissement d'origine)

Fiche d'infirmerie et d'urgence

Fiche de santé - à joindre : copies des vaccinations agrafées à la fiche

Fiche intendance et autorisation de prélèvement et RIB

ASCLAB + Cotisation par chèque à l'ordre de ASCLAB-AS

Notification de bourses du CROUS

Pour les étudiants de 2^{ème} année (classe d'examen) :

1 copie de la pièce d'identité

Attestation de recensement ou de journée d'appel pour les élèves de 16 ans ou plus

Ce dossier complet peut nous être déposé le vendredi 05 juillet 2024 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, un accueil personnalisé sera organisé afin de vous aider à le compléter si besoin. Vous avez également la possibilité de nous le transmettre par courrier impérativement avant le vendredi 05 juillet 2024

INFORMATIONS UTILES

🔑 TROUSSEAU et EQUIPEMENT à fournir :

- une clé USB et un cadenas

- une calculatrice Casio GRAPH 35+E ou Texas Instrument TI83 ou NUMWORKS

- un vêtement de travail (type « cotte ») et le port de chaussures ou de bottes de sécurité conformément à la réglementation, uniquement pour les étudiants de BTS ACSE

• Tenue Education Physique et Sportive :

Une tenue spécifique est obligatoire à chaque cours d'EPS. Elle doit être adaptée à l'activité pratiquée et aux conditions climatiques. En cas d'inadaptation notoire ou d'oublis répétés, l'élève sera donc susceptible d'être sanctionné(e). Celle-ci doit être composée de :

- 1 sac de sport pouvant contenir la tenue, 1 coupe-vent (type Kway)

- 1 survêtement, 1 maillot d'éducation physique, 1 short

- 1 paire de chaussures de sport (tennis ou basket)

- 1 maillot de bain 1 ou 2 pièces (short, bermuda, caleçon sont interdits selon le règlement des Piscines)

- le nécessaire pour la douche après la séquence d'EPS + le change sont obligatoires

🔗 ASSURANCES

Les familles ont le plus grand intérêt à se garantir contre les accidents scolaires et extra-scolaires dont les apprenants peuvent être victimes et à garantir leur responsabilité civile pour le cas où les élèves seraient les auteurs de dommages pendant les applications et les stages.

🔗 FRAIS ET DEMI-PENSION

Tarification forfaitaire annuelle définie par le Conseil Régional, tarifs et modalités ⇨ voir document joint « INFORMATIONS PENSIONS ET BOURSES »

NB : Aucun hébergement possible au sein du LEGTA pour les étudiants BTS, des annonces de locations peuvent être consultées sur le site internet du Lycée.

🔗 BOURSES

Les demandes de BOURSES des étudiants sont gérées pour le CROUS.

🔗 STAGES 2024/2025

Classe	Période de stage		Nbres de semaines	Dont nombres de semaines prises sur la scolarité
	Du	Au		
BTS 1 ACSE Promo- 2024-2026	21/10/2024	25/10/2024	1 semaine	0
	10/02/2025	07/03/2025	2 semaines	2
	16/06/2025	29/08/2025	5 dont 2 en OPA	3
BTS 2 ACSE Promo 2024-2026	20/10/2025	07/11/2025	2	1
	26/01/2026	06/02/2026	2	2
BTS2 ACSE Promo 2023-2025	21/10/2024	08/11/2024	2	1
	06/01/2025	17/01/2025	2	2
BTS 1 DATR Promo- 2024-2026	10/02/2025	07/03/2025	2	2
	10/06/2025	18/07/2025	6	4
BTS 2 DATR Promo- 2024-2026	20/10/2025	07/11/2025	2	1
	09/02/2026	27/02/2026	2	1
BTS 2 DATR Promo- 2023-2025	21/10/2024	08/11/2024	2	1
	10/02/2025	28/02/2025	2	1

🔗 DATES ET HORAIRES DE RENTREE

A télécharger sur le site internet du Lycée à compter du 5 juillet 2024

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025 - ETUDIANTS

CLASSE DE : BTS DATR 1ère année

Elève

Code RNE ou RNIE du candidat :

(Obligatoire, à demander à l'établissement d'origine)

Nom : Prénom usuel : Prénoms de l'état civil :

Sexe : Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Pays : Nationalité : émancipé(e): oui – non (1)

Reconnaissance MDPH OUI - NON Séance orthophoniste Séance orthoptiste Séance ergothérapeute

Régime envisagé : Demi-pensionnaire : DP 5 jours DP au ticket Externe (aucun hébergement possible au Lycée)

Langue vivante : Anglais

Dispensé d'E.P.S. : Oui Non (1) Si oui, pour quel motif ?

L'élève est il sapeur pompier volontaire ? Oui Non (1)

N° portable de l'étudiant : e-mail de l'étudiant :

Adresse de l'élève/étudiant si différente du responsable

Code postal : Commune :

(1) Rayer la mention inutile.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

Responsable 1

Lien avec l'élève/étudiant (1) : père – mère – tuteur – autre (précisez).....

Responsable légal : oui non

NOM :

Prénom :

Né(e) le à

ADRESSE du DOMICILE.....

Code postal : Commune :

N° téléphone fixe :/...../...../...../.....

liste rouge (1): oui - non

N° téléphone portable :/...../...../...../.....

Adresse e.mail * :

(Indispensable)

Situation matrimoniale(1) : marié(e) – concubinage – PACS -

séparé(e) – divorcé(e) – veuf(ve)

Situation professionnelle (1) : En activité - Chômage - retraite - autre

(précisez)..... Profession :

N° téléphone du lieu de travail (en cas d'urgence) :

...../...../...../...../.....

Responsable 2

Lien avec l'élève/étudiant (1) : père – mère – tuteur – autre (précisez).....

Responsable légal : oui non

NOM :

Prénom :

Né(e) le à

ADRESSE du DOMICILE.....

Code postal : Commune :

N° téléphone fixe :/...../...../...../.....

liste rouge (1): oui - non

N° téléphone portable :/...../...../...../.....

Adresse e.mail * :

(Indispensable)

Situation matrimoniale(1) : marié(e) – concubinage – PACS -

séparé(e) – divorcé(e) – veuf(ve)

Situation professionnelle (1) : En activité - Chômage - retraite - autre

(précisez)..... Profession :

N° téléphone du lieu de travail (en cas d'urgence) :

...../...../...../...../.....

En cas de divorce ou séparation, les deux parents ont-ils l'autorité parentale ?

OUI ⇒ les coordonnées des deux parents sont indispensables

NON ⇒ veuillez fournir un document l'attestant

Responsable du paiement des factures⁽¹⁾ : Responsable 1 – Responsable 2 – Autres précisez nom, prénom, adresse, et lien avec l'élève/étudiant.....

En cas d'absence et d'urgence, indiquer le(s) nom(s) des personnes pouvant être contactées :

NOM : – lien éventuel de parenté :
N° téléphone : - poste :

Frères et sœurs

Nom et Prénom	Année de naissance	Etablissement fréquenté ou profession

(1) Rayer la mention inutile.

ETABLISSEMENT ET FORMATION D'ORIGINE DE L'ETUDIANT

Derniers établissements scolaires fréquentés

2021/2022.....

2022/2023.....

2023/2024 (adresse complète).....

Code postal : Commune : N°Téléphone :/...../...../...../.....

en classe de Langue étudiée :

Diplôme obtenu en (année)

DROIT A L'IMAGE : A COMPLETER

Dans le cadre d'une activité sportive, culturelle ou pédagogique organisée par le LEGTA, nous serons amenés au cours de l'année scolaire à photographier ou à filmer des groupes d'élèves ou d'étudiants pour les usages suivants :

- Publication dans «l'info du Sollier», journal interne du LEGTA diffusé à l'extérieur
- Publication sur le site internet du LEGTA (www.bourges.educagri.fr)
- Publication sur des documents de communication et des documents pédagogiques
- Exposition de photographies

La publication de l'image de votre enfant (ou de vous, élève ou étudiant majeur), ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne porteront pas atteinte à sa dignité, sa vie privée et sa réputation, conformément à l'article 9 du Code Civil.

J'autorise l'utilisation de mon image (élève/étudiant majeur), celle de mon enfant (1)

Je n'autorise pas l'utilisation de mon image (élève/étudiant majeur), celle de mon enfant (1)

(1) Rayer la mention inutile.

« Lu et approuvé »

L'autorisation sera valable pour l'année en cours

Je soussigné(e) père – mère – tuteur (tutrice) (1): certifie sur l'honneur les renseignements précisés sur ce document.

Date et signature des parents,

Date et signature de l'étudiant,

Projet d'accueil individualisé (PAI) :

- A-t-il déjà eu un projet d'accueil individualisé (PAI) mis en place ? OUI NON

(Si oui, merci de bien vouloir le joindre.)

- Souhaitez-vous mettre en place un PAI ? OUI NON

Troubles de l'apprentissage :

Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) :

- A-t-il déjà eu un Plan d'Accompagnement Personnalisé mis en place ? OUI NON

(Si oui, merci de bien vouloir le joindre.)

- Souhaitez-vous mettre en place un PAP ? OUI NON

Concernant les troubles suivants sauf information contraire de votre part, sachez que ceux-ci seront transmis à l'équipe éducative pour qu'elle élabore : PAP, GEVA-sco, PPS, demande d'aménagement d'épreuve ou autre.

Si vous refusez la transmission à l'équipe éducative, cochez cette case :

La personne présente-elle un des troubles suivants :

- **Dyslexie ?** OUI NON
- **Dysorthographe ?** OUI NON
- **Dyscalculie ?** OUI NON
- **Dyspraxie ?** OUI NON
- **Déficience visuelle ?** OUI NON
- **Déficience auditive ?** OUI NON
- **Trouble du spectre l'autisme (TSA) ?** OUI NON
- **Autre ? Précisez :**

**Si vous avez coché « oui », merci de joindre les documents
+ bilans médicaux ou paramédicaux récents.**

Remarques particulières que vous souhaitez porter à la connaissance du personnel de santé :

.....
.....
.....

Fait à :, le :

Signature d'un représentant légal ou de l'élève majeur :



Année scolaire 2024/2025

FICHE D'URGENCE

Document non confidentiel

Consultable par l'ensemble des personnels de l'établissement, service de secours, à remplir par un représentant légal :

Nom, prénom de l'élève :

Classe : **Régime :** INT DP EXT

Date de naissance : **Lieu de naissance :**

Numéro de portable de l'élève (facultatif) :

Personnes à prévenir :

Responsable 1	Responsable 2	Autre, précisez :
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
Tél domicile :	Tél domicile :	Tél domicile :
Tél travail :	Tél travail :	Tél Travail :
Portable :	Portable :	Portable :
Email :	Email :	Email :

Adresse de l'élève si différente :

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

Observations particulières que vous jugerez utile de signaler (maladies, allergies, traitements, précautions à prendre) :

Vaccination antitétanique, date du dernier rappel :

Joindre les photocopies des vaccinations :

⇒ vaccinations obligatoires : Diphtérie - tétanos - polio (DTP) pour tous les élèves

⇒ vaccination obligatoire : l'Hépatite B pour les classes de Services (SAPAT).

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'élève ou l'étudiant accidenté ou malade, vers l'hôpital le mieux adapté. Le transport est assuré par les services de secours d'urgence.

Dans tous les cas, l'élève mineur ne peut quitter l'hôpital qu'accompagné d'un représentant légal.

Le responsable légal s'engage à prévenir de modifications concernant les données transmises.

A....., le.....

Signature d'un représentant légal :

INFORMATIONS PENSIONS ET BOURSES

Document à conserver

FRAIS D'INTERNAT ET DEMI-PENSION

TARIFS ANNUELS ET REGIME OBLIGATOIREMENT FORFAITAIRE

Tarifs forfaitaires de pension pour le 1^{er} trimestre 2024/2025 :

- Demi-pensionnaires (DP5 ¹) :	232 €	- Demi-pensionnaires (DP4 ²) :	185,66 €
- Internes ³ :	625 €	- Internes dimanche soir ⁴ :	735 €

Frais divers pour l'année scolaire :

- copies et correspondance	50,00 € (Toutes les classes sauf 4 ^{ème} et 3 ^{ème} EA)
- assurance stage	7,55 € (Toutes les classes sauf : 2 nd e Générale et technologique, 1 ^{ère} et Terminale Scientifique)

Le prix de pension est réactualisé en début de chaque année civile

Les montants forfaitaires pour 2024/2025 :

Classes	DP4	DP 5	INT	INT-DIM	FRAIS	TOTAL DP4/an	TOTAL DP5 /an	TOTAL INT /an	TOTAL INT/DIM/an
4 ^{ème} 3 ^{ème}	557 €	696 €	1875 €	2205 €	7,55 €	564,55 €	703,55 €	1882,55 €	2212,55 €
Sde A + B	557 €	696 €	1875 €	2205 €	50,00 €	607 €	746 €	1 925 €	2255 €
1 ^è et Term G	557 €	696 €	1875 €	2205 €	50,00 €	607 €	746 €	1 925 €	2255 €
Autres classes	557 €	696 €	1875 €	2205 €	57,55 €	614,55 €	753,55 €	1932,55 €	2262,55 €

N.B : Possibilité pour les étudiants de BTS d'accéder au SELF au tarif actuellement en vigueur : 4,70 euros. Le règlement du ticket s'effectue uniquement en espèces ou par chèque auprès de Mme DJEFFAL-GARSAULT.

Nous vous informons des points suivants décidés par le conseil régional dans le REGLEMENT REGIONAL DU SERVICE D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION adopté par délibération CPR n° 09.11.07 du 4 décembre 2009.

L'inscription est faite au début de chaque année scolaire divisée en trois termes :

1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
Rentrée scolaire aux vacances de « Noël »	Retour des vacances de « Noël » aux vacances de printemps	Retour des vacances de Printemps à la fin de l'année scolaire

Les demandes de changement de régime formulées par les familles ou les élèves majeurs, doivent être reçues par l'établissement **au plus tard 2 semaines avant l'issue de chaque terme, pour une prise d'effet à compter du terme qui suit.** Une nouvelle fiche intendance devra être complétée et signée.

Les changements au cours du terme doivent être justifiés par des circonstances dûment motivées et appréciées par le Chef d'établissement.

Compte tenu des modifications éventuelles d'emplois du temps des classes dans les jours suivants la rentrée scolaire, les changements de régime sont acceptés sans conditions dans les 15 jours suivant la rentrée scolaire.

Un état des lieux contradictoire dûment validé par chaque partie sera effectué à l'entrée et à la sortie de l'élève de l'Internat. Il pourra être effectué des demandes de réparations des préjudices constatés.

L'établissement fournit une carte d'accès à chaque élève interne et demi-pensionnaire, son remplacement en cas de perte ou de détérioration sera facturé 10 € (acte n°2023-03-08). Cette carte est restituée à l'établissement à la fin de chaque année scolaire.

LES REMISES D'ORDRE :

Des remises d'ordre pour absence peuvent être accordées dans les conditions suivantes :

De plein droit :	Sur demande écrite des familles :
<ul style="list-style-type: none"> - Stage obligatoire, amenant l'élève à prendre son repas en dehors d'un établissement scolaire. - Séjour pédagogique (sauf appariements, échange d'élèves, repas fournis par le lycée) - Décès de l'élève. - Départ de l'établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence justifiée par le représentant légal, d'au moins 1 semaine consécutive, décomptée en jours d'ouverture du service de restauration. - Changement de régime. - Exclusion temporaire.

Les remises d'ordre sont également accordées pour les élèves en cas de service non assuré par l'établissement.

Attention : le départ anticipé pour cause d'examen ou d'arrêt des cours est pris en compte dans le calcul du forfait et ne donne pas lieu à remise supplémentaire.

¹ Forfait destiné aux élèves qui déjeuneront 5 jours par semaine (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)

² Forfait destiné aux élèves qui déjeuneront 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Ne peut pas être reporté à un autre jour si votre enfant ne prend pas son repas sur l'établissement

³ L'internat comprend l'hébergement et les repas (petit-déjeuner, déjeuner, dîner)

⁴ Forfait dimanche soir comprend la nuitée + le petit-déjeuner du lundi, le montant de 110 euros est à rajouter au forfait internat

MODALITES DE PAIEMENT :

Le paiement au forfait est payable en 3 termes définis par l'établissement. « **Le forfait consiste en une globalisation d'une prestation comprenant les aléas de fréquentation, lesquels n'entrent pas dans le cadre des remises d'ordre** ».

Vous avez la possibilité de régler sous forme **mensualisée par prélèvement bancaire ou postal automatique**. **Ce mode de paiement vous permettra de régler les frais de pensions de l'année scolaire en 9 mensualités de novembre à juillet** (prélèvements effectués le 07, 15 ou 28 de chaque mois selon votre choix notifié sur la fiche intendance).

Il vous sera transmis un échéancier : avant le premier prélèvement, dès connaissance du montant des bourses allouées (hors étudiant BTS) et en cas de changement (remise d'ordre, changement de régime...) entraînant une modification du tarif.

Si un prélèvement ne peut être effectué sur votre compte, le montant sera réimputé sur les échéances suivantes et un nouvel échéancier vous sera envoyé. Par ailleurs, en cas de deux rejets consécutifs de prélèvement, il sera mis fin au contrat de prélèvement et vous devrez régler par un autre moyen de paiement (virement, chèque bancaire ou postal, numéraire dans la limite de 300 € par versement). Pour les élèves boursiers, le compte bancaire ou postal du bénéficiaire des bourses doit être impérativement le même que le compte prélevé (destinataire des factures = destinataire des bourses).

Vous validerez votre choix en complétant le document joint « **FICHE INTENDANCE** » et y agrafez un RIB quel que soit votre mode de paiement.

Mémo :

📍 : Lycée Agricole de Bourges-Le Subdray, bâtiment administratif, au 1^{er} étage, porte G105.

☎ : 02 48 69 74 72. ✉ : eplea-bourges.epc@dgfip.finances.gouv.fr

5 – BOURSES

A compter de la rentrée scolaire 2024-2025, **toutes les familles devront déposer une nouvelle demande de bourse** (il est mis fin aux demandes de reconductions ou de réexamens)

Le dossier est à compléter en même temps que le dossier d'inscription. Cette année la date limite de retour du dossier de bourse est fixée au **Lundi 30 septembre 2024**.

Les documents à fournir pour la constitution du dossier de bourses sont indiqués dans le dossier.

NB : Le LEGTA instruit uniquement les dossiers de Bourses des élèves du secondaire. Les demandes de Bourses des étudiants du BTS sont gérées par le CROUS.

BOURSES AU MERITE

Conditions d'attribution :

Ces compléments de bourses au mérite sont exclusivement réservés aux élèves boursiers de l'enseignement agricole et s'engageant, dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat dans un lycée d'enseignement générale et technologique agricole (LEGTA).

Pour en bénéficier, les élèves doivent remplir les conditions d'attribution définies par la réglementation en vigueur pour l'obtention d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement technique agricole et avoir obtenu une mention « Bien » ou Très Bien » au diplôme national du brevet.

Documents à fournir pour la constitution du dossier :

Copie du relevé de notes du brevet et copie des bulletins scolaires de la classe de troisième

Les élèves qui percevaient une bourse au mérite durant l'année scolaire 2023/2024 doivent impérativement prendre contact avec le service Bourses et Pensions de l'Etablissement (Mme DIGOUE) afin de reconstituer un dossier.

FICHE INTENDANCE 2024/2025

Nom et prénom de l'élève : En classe de

Régime souhaité	REPRESENTANT LEGAL 1	REPRESENTANT LEGAL 2
Externe : <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire 5 jours ¹ : <input type="checkbox"/> Interne ² : <input type="checkbox"/> Demi pensionnaire 4 jours ³ : <input type="checkbox"/> Internat dimanche soir inclus ⁴ : <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) <input type="checkbox"/>
Civilité	Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/>	Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/>
NOM-Prénom		
Adresse		
Responsable facture (cocher la case correspondante)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Date et lieu de naissance		
Téléphone		
Adresse mail		
Profession		
Coordonnées de l'employeur (adresse et numéro de téléphone)		
Nombre d'enfants à charge		
Caisse versant les prestations familiales	CAF18 <input type="checkbox"/> MSA Beauce-Cœur de Loire <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) <input type="checkbox"/>	
N° dossier allocataire		
Option hippologie (2^{de} G, 1^{ère} et Term STAV, 1^{ère} G et Term G)	Accord pour le prélèvement à réception de facture <input type="checkbox"/>	
Mode de règlement	<input type="checkbox"/> Prélèvements mensuels au 07, au 15 ou au 28 du mois (entourez votre choix, si pas de mention les prélèvements auront lieu le 15 du mois) <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Virement	
Coordonnées bancaires (joindre un RIB obligatoirement quel que soit le mode de règlement)		

Toutes les mentions de ce tableau sont obligatoires

Sollicite une Bourse pour 2024/2025 oui non

Je m'engage à payer la pension (internat ou demi-pension et frais divers) pendant la durée de sa scolarité, lorsqu'elle sera mise en recouvrement, conformément au tarif en vigueur (à défaut de paiement, vous vous exposez à ce que le recouvrement soit poursuivi, conformément à la réglementation en vigueur).

Je déclare avoir pris connaissance des informations concernant les frais d'internat, de demi-pension et de scolarité, document joint « INFORMATIONS PENSIONS ET BOURSES ».

Le..... à

Signature :

1. Forfait destiné aux élèves qui déjeuneront 5 jours par semaine (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)

2. L'internat comprend l'hébergement et les repas (petit-déjeuner, déjeuner, dîner)

3. Forfait destiné aux élèves qui déjeuneront 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Le forfait 4 jours ne peut pas être reporté à un autre jour si votre enfant ne prend pas son repas sur l'établissement

4. Forfait internat dimanche soir comprend la nuitée + le petit-déjeuner du lundi

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **EPLFPA DE BOURGES** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **EPLFPA DE BOURGES**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 16ZZZ573865

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom, prénom :
Adresse :

Code postal :
Ville :
Pays :

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

Nom : EPLFPA DE BOURGES

Adresse : Le Sollier

Code postal : 18570
Ville : LE SUBDRAY
Pays : FRANCE

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif ↻

Signé à :
Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ (SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ÉCHÉANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par **EPLFPA DE BOURGES**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec **EPLFPA DE BOURGES**.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Modalités règlement :

- Par **virement**, sur le compte de l'Agence Comptable, en précisant dans le libellé du virement les références de la facture (RIB présent sur les factures)
- Par **chèque bancaire ou postal**, libellé au nom de « l'Agent Comptable de l'EPLFPA de Bourges Le Subdray » en précisant au verso les références de la facture (*dans votre intérêt n'envoyez jamais de chèque sans ordre ni complété des mentions obligatoires*)
- En **numéraire**, dans la limite de 300€ par versement, au bureau de l'AC muni de votre facture (*il est fortement recommandé de téléphoner avant de vous déplacer pour vous assurer des horaires d'ouverture*)
- Si vous avez opté pour le **prélèvement automatique**, celui-ci **commencera en novembre 2024 et se terminera en juillet 2025 (soit 9 échéances)**. En cas de deux rejets consécutifs, l'échéancier mis en place sera arrêté. Vous devrez donc payer par virement, chèque ou numéraire.



ASCLAB Association Socio-Culturelle du Lycée Agricole de Bourges

ASLBLS Association Sportive du LEGTA de Bourges Le Subdray.

L'Association Culturelle et l'Association Sportive du lycée forment un lieu d'initiatives, d'expression et d'organisation de la vie sociale, artistique et sportive. Elles s'adressent à l'ensemble des apprenants présents dans la communauté éducative de l'enseignement agricole public de Bourges. Élèves, étudiants, apprentis sont invités à venir y exprimer et développer des talents.

L'ASCLAB, association d'apprenants, accompagnée par l'équipe d'enseignants-animateurs d'éducation socioculturelle, propose des clubs (musique, jeux, cuisine du monde...), des ateliers (arts-plastiques, cinéma...), des soirées (Halloween, Noël, soirées à thème, ciné-club...) et des sorties (cinéma, théâtre, concerts, bowling, Center Parcs, Paris...). L'association gère également le foyer des élèves et les manifestations qui s'y produisent (baby-foot, ping-pong...).

L'ASLBLS (Association Sportive) encadrée par les enseignants EPS, permet aux élèves de pratiquer différentes activités sportives dans un but d'initiation (gymnastique Pilate, gymnastique holistique, musculation, futsal, aviron, etc.) et/ou de compétition dans le cadre des différents championnats organisés par l'UNSS : sports collectifs, natation, badminton, Athlétisme, Raid, Aviron, VTT, Escalade, jeux des lycées etc...

Afin de renforcer la dynamique de la vie de l'établissement et de permettre aux élèves de bénéficier à moindre coût de l'ensemble des activités offertes par les deux associations (AS + ASCLAB), la formule suivante est proposée :

Cotisation pour l'année 2024/2025 :
17€ (externes et demi-pensionnaires) ; 25€ (internes) ; 10€ (apprentis)
1 COTISATION = 2 ASSOCIATIONS !

L'ASCLAB et l'ASLBLS ne peuvent exister sans l'implication physique et financière des apprenants (bureau ASCLAB uniquement composé d'élèves, étudiants ou apprentis élus) ! Cette cotisation unique donne la qualité de **membre de droit aux deux associations** (ASCLAB+ASLBLS).

Pour adhérer, merci de remplir le coupon réponse ci-dessous, d'y joindre un chèque à l'ordre de l'ASCLAB (avec au dos mention du nom de l'élève + sa classe), et de joindre le tout au dossier d'inscription.

Les membres du Bureau et les équipes d'Éducation Socioculturelle (ESC) et d'EPS.



Coupon à joindre au règlement à l'ordre de l'ASCLAB Je soussigné(e) (*responsable légal*)
responsable légal de l'élève (*nom, prénom*)
né le /...../..... en classe de :

Verse la somme de (à cocher) : 17 euros (Externe/DP) 25 euros (interne) 10 euros (apprenti)

Comme règlement de la cotisation unique ASCLAB-AS pour l'année scolaire **2024-2025**

- J'autorise l'élève à participer aux activités proposées par les deux associations ASCLAB + AS du Legta Bourges-Le Subdray, y compris les activités qui peuvent présenter certains risques : patinoire, piscine, accrobranche, sorties extérieures...
- Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité
- Je suis informé que cet élève est assuré (contrat collectif) par l'association sportive de l'établissement
- Je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition, pour les activités rugby et boxe
- J'autorise gracieusement l'ASCLAB et l'ASLBLS
 - o à prendre des images filmées ou des photos des rencontres UNSS,
 - o à les exploiter librement dans le cadre de ses missions habituelles (communication presse, site internet de l'ASCLAB et ASLBLS ou de l'établissement, page Facebook
- l'ASCLAB et l'ASLBLS s'engagent à respecter le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) et à ne pas divulguer les informations recueillis lors de l'inscription. Dans ce cadre, j'autorise les personnes en charge de la demande de licence à l'ASLBLS à renseigner les rubriques suivantes : *nom, prénom, sexe, niveau de certification du jeune et situation de handicap (si échéant)*

Fait à..... Le Signature :

